



## **Pauvres moines qui ont cru que leurs corps attendraient là en repos le jour de la Résurrection ! (1<sup>ère</sup> partie)**

Installée depuis 1616 dans des bâtiments déjà existants sur les bords du Nohain, la congrégation religieuse des Augustins est dissoute suite au décret du 13 février 1790, qui interdit les vœux monastiques et supprime tous les ordres religieux réguliers. Les moines sont alors dispersés et le couvent est vendu comme bien national le 6 thermidor an 8 (26 juillet 1800).

La Ville de Cosne en devient propriétaire le 16 vendémiaire an 11 (9 octobre 1802) et y installe la mairie, après une grande campagne de travaux. Les ex-bâtimens conventuels abritent aussi le corps de garde, la sous-préfecture et un pensionnat de demoiselles, puis – après 1816 - le presbytère et le collège.

L'ancienne église des Augustins – où étaient enterrés les moines - est transformée pour accueillir le tribunal, au rez-de-chaussée. L'ancien clocher et le portail sont démolis, les fenêtres hautes bouchées. Une salle de spectacle est aménagée à l'étage supérieur en 1806.

Le sieur Claude Gueneau, mécanicien à Cosne, reçoit 373 francs « pour frais de construction des décorations du théâtre placé dans la grande salle au-dessus du tribunal et pour avoir fait un plafond et un dôme dans ladite salle ».

Le sieur Joseph Manuel, marchand à Cosne, est quant à lui chargé de fournir de la toile pour les décorations.

Art. 1<sup>er</sup>. Fait de peure de la forme de Frais  
Cent soixante treize francs soixante quinze centimes,  
payé au sr. Claude Gueneau mécanicien à Cosne,  
pour frais de construction des Décorations du Théâtre  
placé dans la grande salle au-dessus du Tribunal, et pour  
avoir fait un Plafond et un Dôme dans ladite  
salle, &c. Conformément au détail porté au ses-  
sionnaire des 26. me jidor an 12 Et 10 Prairial  
an treize Et en sa quittance du 30. frimaire an  
quatorze 9 - - - - -

Extrait du compte administratif de la Ville pour 1806

La salle de spectacles est toutefois peu adaptée à sa fonction. En 1829, la municipalité décide donc d'aménager un théâtre digne de ce nom :

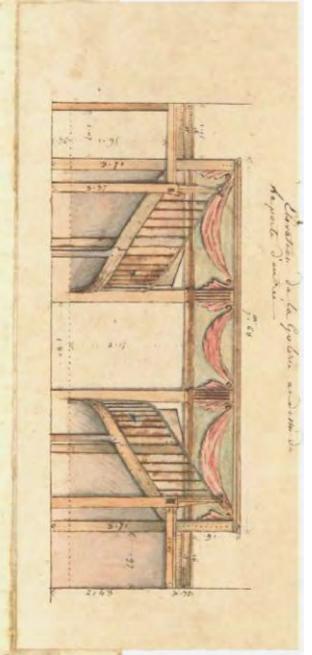
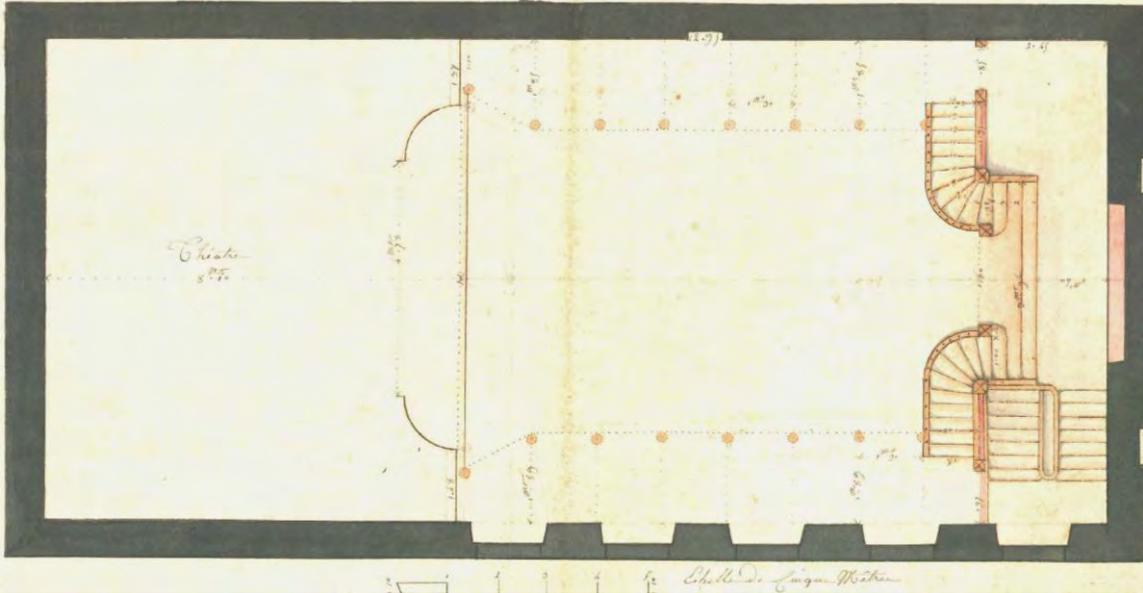
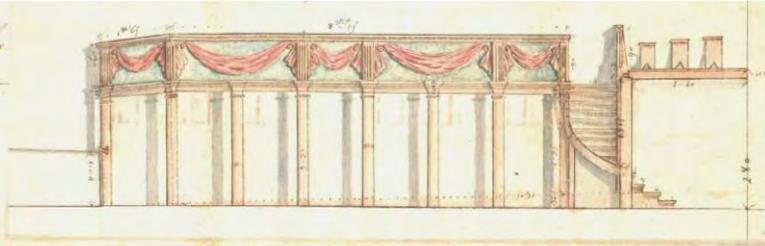
« Considérant 1° que les fêtes de Saint-Michel réunissent chaque année un grand nombre d'étrangers ;

2° que cette affluence est due en partie aux différents plaisirs que Cosne présente à cette époque aux habitants des villes et des campagnes, et particulièrement à l'attrait du spectacle ;

4° qu'agrandir et embellir la salle de spectacle est un sûr moyen d'augmenter encore la prospérité du pays ;

5° que cette salle telle qu'elle existe aujourd'hui est imparfaite et que chacun sent le besoin d'y faire faire des constructions et embellissements intérieurs qui, en la rendant plus commode et plus grande, lui donneront un aspect plus agréable... »

Projet de Distribution de la  
Comédie de la Ville de Cosne



Projet de distribution de la salle de comédie, 1830

En 1850, Métalli Giovanni, peintre en décors à Nevers, exécute des travaux pour le théâtre de Cosne : « un salon fermé riche, un petit salon, une forêt, une place publique, une prison, deux bancs, une grille et un arbre », pour un montant de 750 francs.

Des travaux de menuiserie sont confiés au sieur Simon, machiniste du théâtre de Nevers.

Designation des travaux	quantité	Unités	Montants
Un rideau devant scène	10	le pied	750 "
Un salon fermé riche			
Un petit salon			
Une forêt			
Une place publique			
Une prison			
2 Bancs, une grille, un arbre			
Total			750 "

Liste des travaux réalisés par le sieur Giovanni en 1850.

En 1862, suite au transfert des bureaux du tribunal dans le palais de justice nouvellement édifié, la façade du théâtre est entièrement refaite et décorée de quatre masques sculptés :

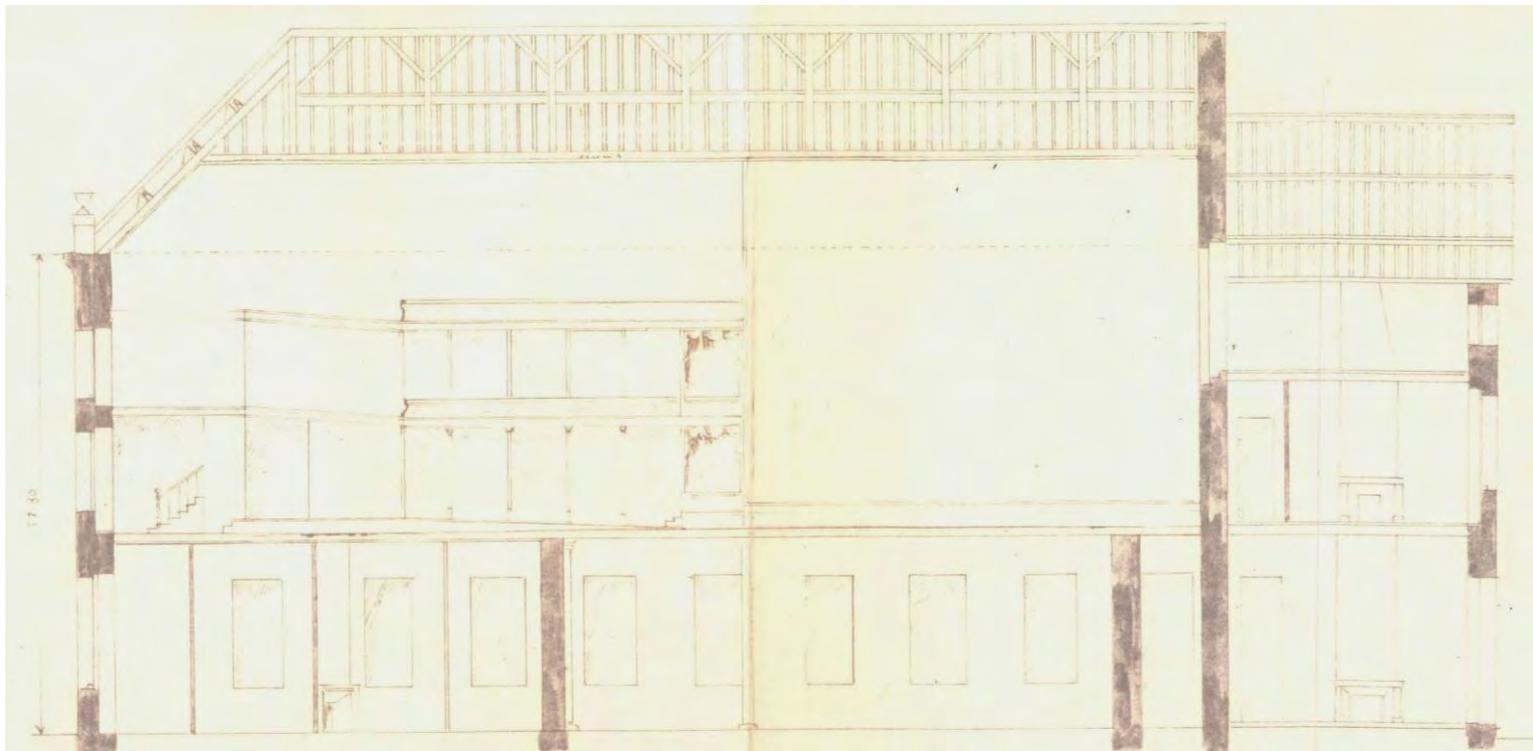




Le théâtre au début du 20<sup>ème</sup> siècle

Au cours de la guerre 1870-1871, des militaires sont logés dans les locaux et commettent de nombreuses dégradations et destructions. Des réparations sont effectuées, pour un montant de 384 francs.

Le gaz se substitue à l'huile pour l'éclairage du théâtre. Le 17 août 1872, un traité pour l'éclairage par le gaz et la fourniture des appareils est signé entre M Limet, maire, et M Legrand, directeur de la Société du gaz de Cosne.



Coupe longitudinale du théâtre, 1922

Dans la nuit du 13 au 14 décembre 1922, c'est le drame : un violent incendie détruit entièrement le théâtre, menaçant le collège et les maisons contigus. Les dégâts sont énormes, du théâtre ne subsistent que les quatre murs.

Témoignage de Marie-Louise Thepin, cuisinière au collège

et me suis mise au lit à neuf heures dix minutes. Vers onze heures 30, j'ai été réveillée par une lueur intense, j'ai ouvert ma fenêtre qui est à côté de mon lit et j'ai vu qu'il y avait le feu au théâtre. Les flammes sortaient par les trois fenêtres du second étage qui se trouvent entre les deux cheminées du devant et la toiture brûlait aussi. En me couvrant simplement de mon manteau je suis descendue de suite au premier étage du collège, avertir mes patrons dont la chambre est au fond du couloir, je les ai réveillés en frappant très fort avec la machine à coudre. A ce moment j'ai vu que le feu s'étendait rapidement sur le toit et on voyait les flammes aux fenêtres de la scène, mais la porte d'angle ne brûlait pas encore.

On a été au secours des enfants, j'en ai pris et l'ai emporté tout nu chez M. LEFEVRE.

# Le théâtre municipal de Cosne est la proie des flammes

Grâce au dévouement des pompiers et des soldats aucun accident de personne n'est à déplorer

On signale de tristes scènes de pillage

Cosne, 14 décembre. — (De notre envoyé spécial). — Dans la nuit de mercredi à jeudi, le théâtre municipal de Cosne, a été la proie des flammes.

De l'immeuble, connu sous le nom de Printania, salle de spectacle contigüe au collège, il ne reste que les quatre murs, où, au-dessus du café, situé au rez-de-chaussée, s'entassaient des décombres fumants.

## L'alarme

Mardi vers minuit, Mlle Marie-Louise Thépin, domestique au service de M. Robillard, principal du collège, aperçut, de la chambre qu'elle occupait dans le bâtiment, situé entre le collège et le théâtre, des flammes s'échappant des fenêtres de Printania. Elle prévint aussitôt son patron. Celui-ci donna l'alarme. Avertis rapidement par les clairons et le tocsin de l'église Saint-Jacques, les pompiers et les hommes de troupe en garnison à Cosne organisèrent rapidement les secours.

Malgré le zèle des pompiers, de la troupe et des Cosnols qui prêtèrent leur concours, l'incendie, fit des ravages, dévorant entièrement la salle de spectacle.

L'incendie menaçait le collège et les maisons contigües. Les élèves du premier établissement furent évacués et ordre fut donné aux habitants des immeubles menacés de déménager. MM. Raymond, serurier, Gressin, épicier, Louis et plusieurs autres locataires habitant la rue Alphonse Baudin, durent quitter leur domicile après avoir sauvé leurs biens.

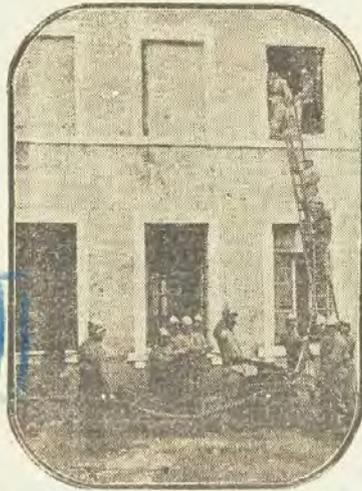
Le dévouement des pompiers et des soldats de la garnison qui se trouvaient sur les lieux du sinistre à la première alerte, est admirable.

Malgré les dangers de l'effondrement, les sautements qui se produisaient de temps à autre, aucun accident de personne ne fut heureusement à signaler.

## Les causes sont inconnues

Sur les lieux du sinistre nous avons rencontré MM. Heumann, sous-préfet de Cosne, Florent, adjoint au maire, Langeron, commissaire de police, le commandant et les officiers de la 68<sup>e</sup> compagnie d'aériens et M. Guillaumot, procureur de la République.

Les causes du sinistre ne sont pas encore



Photo, Cosne Cl. Paris-Centre  
Par les fenêtres d'un pan de mur, les pompiers noient les décombres

déterminées. Printania ne donna pas de représentation mercredi soir ; on se demande donc comment et par quelles circonstances, l'incendie fut provoqué. Les dégâts matériels importants sont en partie couverts par des assurances.

## Les pilleurs travaillent

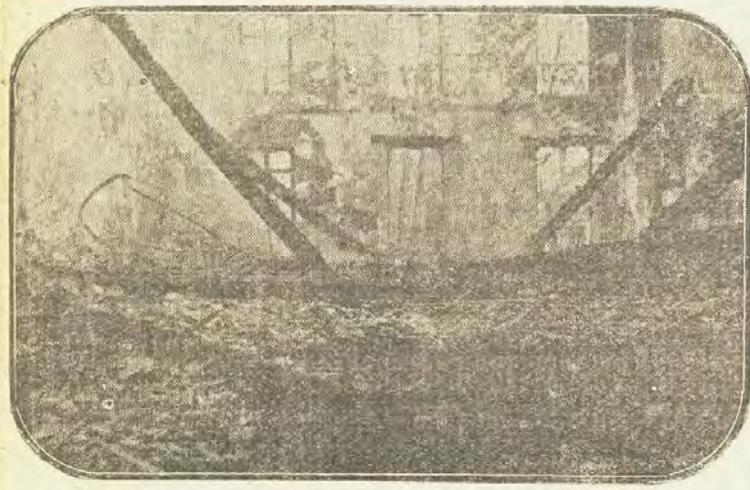
Au cours des opérations de sauvetage et malgré l'étroite surveillance organisée tant par le commissaire de police que par M. Robillard, principal du collège, des scènes de pillage eurent lieu dans un appartement situé au premier étage de l'immeuble adossé au théâtre et duquel il est possible de se rendre sur la scène de Printania.

Cet appartement épargné par l'incendie ne fut pas des pilliers qui profitèrent du désarroi général pour renverser tout ce qu'il contenait, briser les objets et élever les meubles.

Au cours de la soirée et en présence des autorités un sous-officier de la 68<sup>e</sup> compagnie d'aériens vint sur les lieux faire son rapport. Une enquête est ouverte.

On présenta fortement sur un soldat de la garnison, qui, d'après les premiers renseignements, serait un conteneur du vol.

Durant toute la journée d'hier, la foule n'a cessé de stationner devant Printania, commentant les événements de la nuit passée et assistant, en curieux, aux manœuvres des pompiers et des soldats occupés à noyer les débris.



Photo, Cosne Cl. Paris-Centre  
CE QUI RESTE DE LA SALLE DE SPECTACLE  
(Vue prise de la scène)

Le sinistre fait la une de tous les journaux locaux. Ci-contre l'édition du *Paris-Centre* datée du 15 décembre 1922.

Le 24 décembre, le conseil municipal décide de reconstruire le théâtre, « dans l'intérêt du commerce et de toute une population laborieuse, aussi soucieuse de s'instruire que de se distraire », et charge Fernand Boussard, architecte de la Ville, d'établir un projet. Mais celui-ci, trop onéreux, ne verra jamais le jour...

Une fois le bâtiment réhabilité, le collège prend possession des lieux.

Après la construction du lycée et le déménagement du collège en 1966, les locaux sont attribués à diverses associations locales, dont – clin d'œil de l'histoire – le Grenier du Nohain, pilier de l'art dramatique depuis 40 ans.



Sources Archives municipales de Cosne :

- Nicolas BROCCQ, *Le couvent des Augustins, Cahiers des Amis du musée*, n°17, 2007
- 4 H 30 Evaluation des réparations à faire suite au logement des troupes, 1871
- 1 L 13 Compte administratif, 1806
- 4 M 3 Projet d'aménagement de l'ancien palais de justice, 1860
- 4 M 7 Entretien du théâtre, 1828-1863
- 4 M 30 Entretien, gardiennage, location et reconstruction du théâtre, 1872-1924